

LA COMPLAINTE DE CONSTANTINOPLE

I

Souspirant por l'umain langage
Et penssis au cruel damage
Qui de jor en jor i avient,
Vous vueil descouvrir mon corage, fol 326 r^o
Que ne sai autre laborage¹ :
6 Du plus parfont du cuer me vient.
Je sai bien, et bien m'en sovient,
Que tout a avenir covient
Quanc'ont dit li prophete sage :
Or porroit estre, se devient,
12 Que la foi qui foible devient²
Porroit changier nostre langage.

II

Nous en sons bien entré en voie,
N'i a si fol qui ne le voie,
Quant Constantinoble est perdue
Et la Moree se ravoie
A recevoir tele escorfroie³
18 Dont sainte Yglise est esperdue ;
Qu'el cors a petit d'atendue
Quant il a la teste fendue.
Je ne sai que plus vous diroie :
Se Jhesucriz ne fet aïue
A la Sainte Terre absolue,
24 Bien li ert esloingnie joie.

III

D'autre part vient li Tartaire
Que l'en fera més⁴ a tart taire,

¹ cf. J 10-11, et la notice de ce poème, p. 305.

² 11-12. Il s'agit de la diminution de la foi qui, selon la prophétie, sera l'un des signes annonciateurs de la fin du monde (Matth., XXIV, 12). — *changier nostre langage*, parce que, la catastrophe se produisant, nous n'aurons plus lieu de nous réjouir.

³ *escorfroie*. On attend ici l'idée de « coup » : de là les traductions « attaque violente » (Godefroy) et « Spalt, Riss, Schnitt (?) » (Tobler-Lommatzsch). — Leo SPITZER (*Romania*, LXVIII, 1944-1945, p. 374) verrait plutôt là un mot « signifiant l'hérésie, la collectivité des hérétiques ». Selon M. Albert HENRY, *Chrestomathie*, II, Glossaire (cf. note 17 de la p. 72) : « engeance, ordure (?) ». Autant d'hypothèses. — En tout cas, le mot *escorfroie* (forme variable selon les mss.), « anus, cloaque de l'oiseau » (*Modus et Ratio*, 90, 93-94), n'a rien à voir ici. Ni non plus le nom d'*Escorfroie* (var. *Escorfaude* et *Escorfine*) fille, dans *Mangis d'Aigremont* (éd. Castets, dans *Revue des Langues romanes*, t. XXXVI, 1892, pp. 5-259, v. 2929, 2989, 3020, 3130), du géant païen Escorfaute, encore plus grande que son père et « noire comme mûre ».

⁴ *més*, « désormais ».

C'on n'avoit cure d'aler querre.
Diex gart Jasphe, Acre, Cesaire !
Autre secors ne lor puis faire,
30 Que je ne sui més⁵ hom de guerre.
Ha ! Antioche, sainte terre⁶,
Qui tant coustastes a conquerre
Ainz c'on vous peüst a nous traire !
Qui des ciex cuide ouvrir la serre⁷
Comment puet tel dolor soufferre ?
36 S'il a Dieu, c'ert dont par contraire⁸.
IV

Isle de Cret, Corse et Sezile,
Chypre, douce terre et douce isle
Ou tuit avoient recouvrance,
Quant vous serez en autrui pile,
Li rois tendra deça⁹ concile
42 Comment Aiouls s'en vint en France¹⁰,
Et fera nueve remanance¹¹
A cels qui font nueve creance¹²,
Novel Dieu et nueve Evangile,
Et lera semer, par doutante,
Ypocrisie sa semance,
48 Qui est dame de ceste vile¹³.

V
Se li denier que l'en a mis
En cels qu'a Dieu se font amis
Fussent mis en la Terre Sainte,
Ele en eüst mains d'anemis,
Et mains tost s'en fust entremis
54 Cil¹⁴ qui l'a ja brisie et frainte.
Més trop a tart en faz la plainte,

⁵ *més*, « aucunement ». S'expliquerait mieux au sens de « jamais » si l'on avait *fui* au lieu de *sui*.

⁶ 31-33. Allusion à la première croisade, dont le souvenir était conservé en particulier dans la *Chanson d'Antioche* : d'où Rutebeuf a pu retenir les noms de Bohémond, de Baudouin, de Godefroi et de Tancrede (*AE* 335, et *X* 155).

⁷ 34-35. « Celui qui prétend s'ouvrir les portes du ciel, comment peut-il (sans rien faire) supporter... »

⁸ « S'il va au ciel (cf. *E* 95-96 et note), ce sera donc contre l'ordre naturel des choses ». Exemples de ce sens de *par contraire* relevés par F. LECOY (*Rom.*, LXIX, 398).

⁹ *deça*, « de ce côté-ci de la mer ». — *Concile* vise sans doute l'assemblée du 10 avril 1261 (voir la notice).

¹⁰ Allusion possible, mais obscure, à la chanson d'*Aiol*, dont le héros eut de petits commencements avant de sauver la France, par comparaison ironique avec le cas des Frères dont il va être immédiatement question.

¹¹ *remanance*, « établissement ». Allusion aux constructions faites par les Frères aux frais du roi (voir la notice).

¹² 44-45. Cf. *G* 40 et note.

¹³ *ceste vile*, Paris.

¹⁴ *Cil*. Ou bien Michel Paléologue, ou bien, d'après la strophe III, le chef des Tartares (Baïbars).

Qu'ele est ja si forment empainte
Que ses pooirs n'est més demis¹⁵.
De legier sera més atainte,
Quant sa lumiere est ja estainte
60 Et sa cire devient remis¹⁶.

VI

De la Terre Dieu qui empire,
Sire Diex, que porront or dire
Li rois et li quens de Poitiers ?
Diex resueffre novel martire ;
Or facent large cimetire
66 Cil d'Acre, qu'il lor est mestiers.
Toz est plains d'erbe li sentiers¹⁷
C'on soloit battre volentiers
Por offrir l'ame en lieu de cire ;
Et Diex n'a més nus cuers entiers,
Ne la Terre n'a nus rentiers¹⁸,
72 Ainçois se torne a desconfire.

VII

Jherusalem, ahi ! ahi¹⁹ !
Com t'a blecié et esbahi
Vaine Gloire, qui toz maus brasse !
Et cil qui seront envaï
Si charront la ou cil chaî
78 Qui par orgueil perdi sa grace.
Or du fuïr ! la mort les chace,
Qui lor fera de pié eschace²⁰.
Tart crieront : « Trahi ! Trahi ! »,
Qu'ele a ja entesé sa mache,
Ne jusqu'au ferir ne manace²¹ :

84 Lors harra Diex qui le haï.

VIII

Or est en tribulacion
La terre de promission,
A pou de gent toute esbahie.
Sire Diex, por quoi l'oublion,
Quant por nostre redempcion

¹⁵ « n'est même plus à la moitié de ce qu'il était ». Pour l'expression, cf. *Testament de Jean de Meung*, v. 1402 : « ses vivres (ce qui lui reste de temps à vivre) n'est pas, espoir, demis ».

¹⁶ *remis*, participe passé pris substantivement (« cire fondue »).

¹⁷ 67-68. Cf. Y 127-128. Image proverbiale : cf. *Proverbe au vilain*, n° 93, et note de Tobler.

¹⁸ *rentiers*, redevancier qui, payant, l'entretienne.

¹⁹ 73-84. Il s'agit d'abord des Frères, taxés d'orgueil et comparés à Lucifer (v. 73-78), puis (v. 79-84) de ceux qui se laissent surprendre par la mort sans rien faire pour mériter.

²⁰ Cf. AB 181. « qui leur changera pied en jambe de bois », c'est-à-dire « qui leur cassera les jambes ».

²¹ « n'avertit pas avant de frapper ».

90 I fu la char de Dieu trahie ?
 L'en lor envoia en aïe
 Une gent despote et haïe,
 Et ce fu lor destruction.
 Du roi durent avoir lor vie ;
 Li rois ne l'a pas assouvie :
 96 Or guerroient sa nascion.
 IX
 L'en sermona por la croiz prendre,
 Que l'en cuida paradis vendre
 Et livrer de par l'apostole.
 L'en pot bien le sermon entendre,
 Més a la croiz ne vout nus tendre
 102 La main por²² piteuse parole.
 Or nous desfent on la carole,
 Que c'est ce qui la terre afole, *fol. 326 v^o*
 Ce nous vuelent li Frere aprendre ;
 Més Faussetez qui partout vole,
 Qui crestiens tient a escole²³,
 108 Fera la Sainte Terre rendre.
 X

Que sont les deniers devenuz
 Qu'entre Jacobins et Menuz
 Ont receüz de testament²⁴
 De bougres por loiaus tenuz
 114 Et d'usiers viex et chenuz
 Qui se muerent soudainement,
 Et de clers aussi fetement²⁵,
 Dont il ont grant aünement
 Dont li ost Dieu fust maintenuz ?
 Més il le font tout autrement,
 120 Qu'il en font lor grant fondement²⁶,
 Et Diex remaint la outre nuz.
 XI

De Gresse vint chevalerie²⁷

²² *por*, « malgré ».

²³ « tient sous sa fêrle ».

²⁴ 111-114. Au sujet de ce grief, cf. F 19-64 et note.

²⁵ 116-117. *Dont* a pour antécédent *deniers*.

²⁶ Cf. v. 43 et note.

²⁷ 121-124. Écho de la théorie imaginée en complément à celle d'Orose sur la succession des empires, et selon laquelle la France avait hérité de Rome « clergie » et « chevalerie », de même que Rome les avait héritées de la Grèce. Cf. Barthélemy L'ANGLAIS, *De proprietatibus rerum*, l. XV ; Vincent DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, I, 13 ; Guillaume DE NANGIS, *Gesta s. Ludovici* (*ibid.*, t. XXI, p. 330) ; Chrétien DE TROYES, *Cligès*, v. 30 ss. ; *Image du monde*, v. 930-1126, et, en prose, édit. Prior, pp. 77 ss. ; etc. Rutebeuf associe la Bretagne à la France, probablement par référence aux romans arthuriens.

Premierement d'ancesserie,
 Si vint en France et en Bretaingne ;
 Grant piece i a esté chierie²⁸.
 126 Or est a mesnie escherie,
 Que nus n'est tels qui²⁹ la retiengne :
 Mort sont Ogier et Charlemaine ;
 Or s'en voist, que plus n'i remaingne !
 Loiautez est morte et perie :
 C'estoit sa monjoie et s'ensaingne,
 132 C'estoit sa dame et sa compaignie
 Et sa mestre herbregerie³⁰.

XII

[Coument amera sainte Esglize
 Qui ceux n'ainme par c'on la prize³¹ ?
 Je ne voi pas en queil meniere.
 Li rois ne fait droit ne justize
 138 A chevaliers, ainz les desprize
 (Et ce sunt cil par qu'ele est chiere),
 Fors tant qu'en prison fort et fiere
 Met l'un avant et l'autre ariere³²,
 Ja tant n'iert houz hom a devise³³.
 En leu de Nainmon de Baviere
 144 Tient li rois une gent doubliere
 Vestuz de robe blanche et grise³⁴.]

XIII

Tant faz je bien savoir le roi³⁵,
 S'en France sorsist un desroi,
 Terre ne fu³⁶ si orfeline ;

²⁸ 125-132 et strophe suivante. La critique s'adresse non pas aux chevaliers, mais à ceux qui, à la différence des Ogier et des Charlemagne, les traitent avec mépris et sans loyauté : idée qu'on trouve ailleurs ; cf., dans la *Tabula exemplorum* p. p. Th. WELTER, n° 255, et note de la p. 131, la réponse du jongleur Hugues le Noir au « roi Philippe », qui s'étonnait qu'on ne vit plus de Rainouarts, de Rolands ni d'Oliviers : « C'est qu'il n'y a plus de Charlemagnes ». Dans notre passage, le roi visé est saint Louis, repris d'un manque de « loyauté » en des termes qui ressemblent à ceux de la chanson mentionnée ci-dessus, p. 122.

²⁹ La leçon *quil* du ms. *C* invite à lire *qui* du ms. *A* comme *qu'i* (*qui* = *qu'il*, fait bien connu). Mais *qui* s'expliquerait aussi par influence de *nus*, pris comme antécédent (comme dans Z 94 « n'est nus si coars qui n'i vousist estre »).

³⁰ 133-144. La strophe XII manque dans *A*, mais est logiquement nécessaire pour amener la strophe XIII.

³¹ *par c'*, et 138, *par qu'*, « à cause desquels ».

³² « l'un après l'autre ».

³³ « si haut homme qu'il soit ».

³⁴ Les Jacobins (en réalité, de robe blanche et noire, cf. B 42) et les Cordeliers, de robe grise.

³⁵ 145-153. Le fond de cette idée — conduite d'une guerre confiée aux Frères — se retrouve dans *AK* 84-103, où elle vise moins directement les mêmes gens, et où est plus fortement marqué le burlesque de la situation.

³⁶ *fu*. Pour cet indicatif, au lieu d'un conditionnel, voir TOBLER, *V. B.*, II, n° 14.

150 Que³⁷ les armes et le conroi
Et le conseil et tout l'erroi
Lessast on sor la gent beguine.
Lors si veïst l'en biau couvine
De cels qui France ont en sesine³⁸,
Ou il n'a mesure ne roi !
Sel savoient gent tartarine,
156 Ja por paor de la marine³⁹
Ne lesseroient cest enroi.

XIV

Li rois, qui païens asseüre⁴⁰,
Pensse bien ceste encloeüre :
Por ce tient il si prés⁴¹ son regne⁴².
Tels a alé simple aleüre
162 Qui tost li iroit l'ambleüre
Sor le destrier a lasche resne⁴³.
Corte folie est plus saine
Que longue, de fol conseil plaine ;
Or se tiengne en sa teneüre :
S'outremer n'eüst fet estraine⁴⁴
168 De lui, miex en vausist le raisne,
S'en fust la terre plus seüre.

XV

Mesire Giefroi de Surgines,
Je ne voi més deça nus signes
Que l'en des or més vous sequeure.
Li cheval ont mal es eschines
174 Et li riche homme en lor poitrines.
Que⁴⁵ fet Diex qui nes paraqueure ?
Encor vendra tout a tens l'eure
Que li maufé noir comme meure
Les tendront en lor disciplines ;

³⁷ *Qui*, leçon des mss. L'interprétation *if anyone* (Ham) est impossible (à cause de *on* au v. 150). La correction *Que*, « car », répond à toutes les exigences de la langue, de la strophe et du contexte.

³⁸ Il s'agit des Frères.

³⁹ « par peur de la mer à traverser pour venir en France ».

⁴⁰ *asseüre*, « laisse tranquilles ».

⁴¹ *tient prés*, « garde de près ».

⁴² 160-162. Le texte ne permet pas de croire qu'il s'agisse, comme l'a pensé M. A. Henry, de la crainte d'une révolte provoquée par la haine contre les Frères : « encloeüre » est la difficulté de la situation imaginée dans la strophe XIII (périls entraînés par l'incapacité militaire des Frères).

⁴³ Cf. le proverbe « Miez vault corte folie que longue » (Morawski, n° 1256). Pour éviter l'hiatus, *s'est* (Kressner), *rest* (Melander) : corrections superflues.

⁴⁴ *fet estraine de lui*, « fait don de (expose) sa personne ». Allusion à la croisade de 1248, pendant laquelle ne manquèrent pas les troubles à Paris et en France.

⁴⁵ *qui* (ms. A), *que* (ms. C). — *Qui* peut s'entendre comme un relatif (« lui qui »), d'autant que *paraqueure* est à l'indicatif.

Cels apeleront « Chantepleure⁴⁶ »,
 Et sanz sejour lor corront seure
 Qui lor liront longues matines⁴⁷.

Explicit la complainte de Constantinoble.

Manuscripts : A, fol. 325 r° (132-144 *mq.*) ; C, fol. 13 r°.

Texte et graphie de A (de C pour les vers 132-144).

Titre : C Ci encoumence la complainte de Coustantinoble — 7 C m'en *mq.* — 11 A la loi (*l douteux*) — 15 C Coustantinnoble — 16 C sa r. — 18 C est perdue — 19 C Qu'en — 21 C *mq.* — 22 C ni f. — 24 C est — 28 C Acre Jaffes Cezeire — 30 C Car ; A g're — 37 C Cosse S. — 38 C Chipre — 42 C Ayoulz — 49 C S. le d. — 53 C ce fust — 68 C suet b. si v. — 69 C s'arme — 73 C ahi haï — 77 A Et c. — 79 C mors — 90 C chars — 95 C pas a sa vie — 96 A g'roient — 104 C ce que — 109 C li denier devenu — 111 C testamens — 118 C il. en f. — 119 C fondementz — 126 C qu'il — 127 C Ogiers et Charlemainne — 133-144 A *mq.* — 143 C gens — 148 AC Qui — 150 C g. devine — 153 C m. nesroi — 156 C aroi — 164 C Que langue — 167 A vousist ; C li reignes — 169 C Messires Joffrois de Sergines — 170 C v. par d. nul — 171 C hon orendroit vos s. — 172 C m. enz e. — 174 C D. que n. — 177 C decepline — 178 C L. auront il non C. — 179 C s. secours — C Explicit.

⁴⁶ « gens qui pleurent après avoir chanté ». Voir l'article du T.-L. qui pourrait être aisément complété.

⁴⁷ *matines*, office pénible à cause du moment. Au figuré : *lire longues matines*, « infliger une longue épreuve ».